

IMMOBILIER • FAMILLE • ENTREPRISE
POUR RÉSOUDRE UN CONFLIT...

PENSEZ MÉDIATION !

AVEC LE CENTRE DE MÉDIATION DES NOTAIRES DE PARIS (CMNP)

UN PROBLÈME DE DIVORCE OU DE SÉPARATION ?

UN BLOCAGE DANS UNE SUCCESSION OU DANS UNE INDIVISION ?

DES DIFFICULTÉS ENTRE ASSOCIÉS ?

AVEC LES CLIENTS ET/OU FOURNISSEURS DE VOTRE ENTREPRISE ?
AVEC UN PROFESSIONNEL OU UN PRESTATAIRE ?

DES DIFFICULTÉS ENTRE VENDEURS ET/OU ACQUÉREURS D'UN BIEN
IMMOBILIER ?

DES SOUCIS DANS LE CADRE D'UNE CESSION DE PARTS SOCIALES ?

DES PROBLÈMES DE VOISINAGE, DE COPROPRIÉTÉ ?

DES PROBLÈMES LOCATIFS ?

SI VOUS SOUHAITEZ DES RENSEIGNEMENTS SUR LA MÉDIATION NOTARIALE,
DEMANDEZ CONSEIL À VOTRE NOTAIRE.

SPÉCIALEMENT FORMÉ À LA MÉDIATION, LE MÉDIATEUR ISSU DE LA PROFESSION DE NOTAIRE
EST UN INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ POUR RÉSOUDRE DES CONFLITS PAR LA MÉDIATION.



Contact CMNP

Centre de Médiation des Notaires de Paris
12 avenue Victoria 75 001 PARIS
centre-de-mediation@paris.notaires.fr
01 44 82 24 54
www.paris.notaires.fr/mediation
#PensezMediation

